



Vous envisagez de réaliser des travaux et **vous souhaitez être aidé et conseillé** par un professionnel indépendant. Qu'il s'agisse d'une construction neuve, d'extension, de surélévation ou de travaux d'aménagement de votre intérieur **vous pouvez faire appel à un architecte.**

Votre architecte est indépendant des entreprises et **est là pour vous** afin de veiller au respect de **vos intérêts**. Il vous apporte tous les conseils dont vous avez besoin, il est **à votre écoute** pour élaborer le projet qui vous ressemble et veille au **respect de vos objectifs** financiers et temporels.

Vous avez consulté notre site internet et **vous souhaitez faire appel à nos services** mais vous ne savez pas vraiment comment cela va se passer. Cette brève plaquette vous explique les débuts de notre relation.

Le premier RDV

Vous prenez contact avec notre agence et nous convenons d'un premier rendez-vous ensemble. Ce RDV peut avoir lieu chez vous, si les travaux sont à réaliser à votre domicile ou dans nos bureaux.

Lors de cet échange, **notre architecte vous écoute pour comprendre vos besoins et vos envies**. Il vous questionne également sur les points importants nécessaires pour la suite de son travail (par exemple : avez-vous les plans de votre maison ? Avez-vous défini le budget global que vous pouvez allouer aux travaux ? Une date limite ? ...).

Tous les points qui seront abordés auront pour but de **cerner au mieux vos besoins** pour vous apporter la **réponse adaptée à votre situation**.

A l'issue de ce RDV, notre architecte récapitulera avec vous les éléments de mission que vous souhaitez nous confier, afin de s'assurer qu'il a compris votre demande.

Le second RDV

Ce second RDV a lieu, le plus souvent, dans nos bureaux. Il a pour objet de vous présenter le devis correspondant aux prestations que vous avez convenu avec notre architecte lors du RDV précédent.

Nous vous présentons **le déroulé futur de votre projet** de travaux, **le cadre de nos prestations** et le détail du **calendrier prévisionnel** que nous avons établi pour vous, en fonction des souhaits que vous avez exprimés.

Nous vous expliquons notre devis et regardons ensemble le contrat qui régira nos relations pendant toute la durée de notre collaboration.

Si **vous avez de nouvelles questions** à nous poser, **nous sommes toujours à votre écoute**.

Parce que nous avons à cœur de **vous offrir la meilleure expérience possible**, tout est écrit. Nous sommes **transparents** à la fois **sur nos prestations** et **sur nos tarifs**.

Vous décidez de nous confier votre projet en acceptant notre offre. Nous vous remercions de votre confiance.

Et voilà, notre relation démarre et là encore, nous sommes toujours à votre écoute.

Nous allons collaborer ensemble jusqu'à la fin de notre mission.

Parce que **notre cœur de métier** est de **vous accompagner** et de **vous guider** dans votre projet de travaux, **vous bénéficiez**, tout au long de notre collaboration, **d'une relation privilégiée avec notre architecte**.